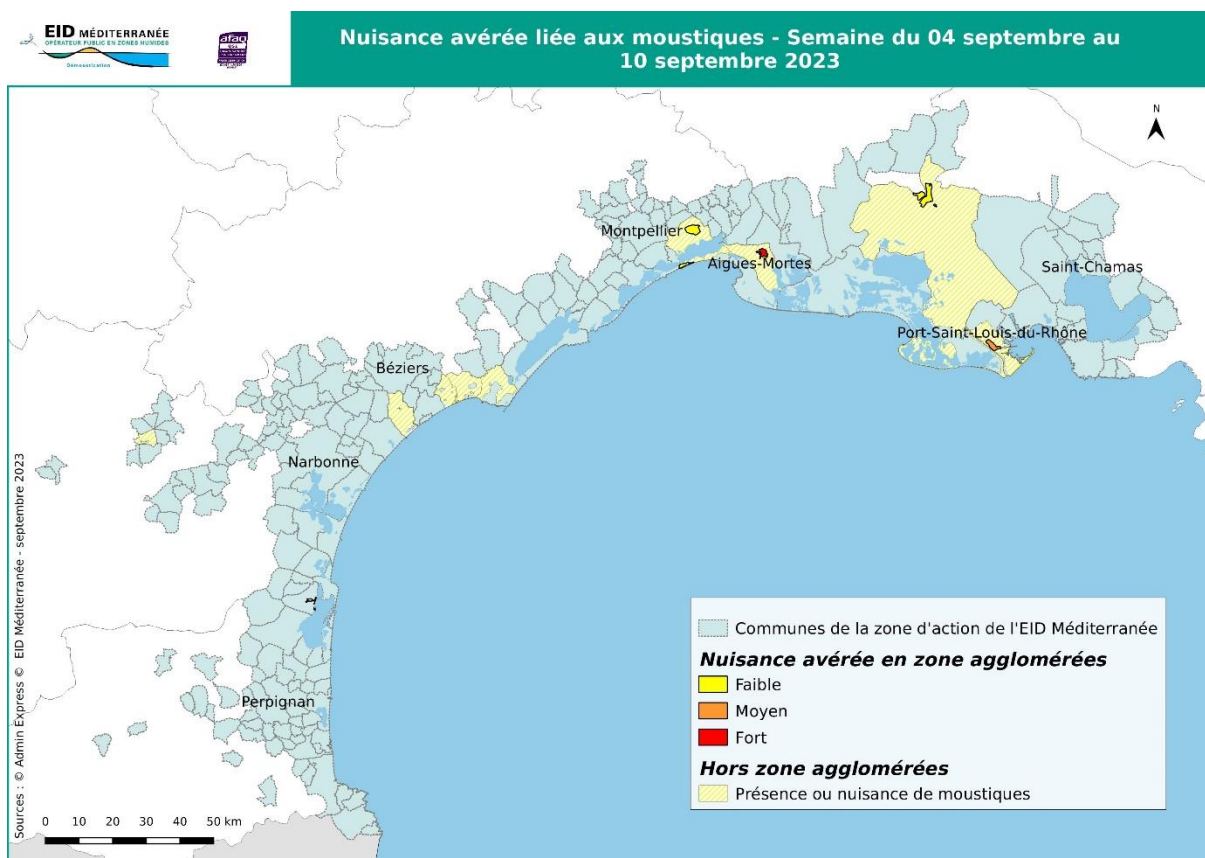


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 4 au 10 septembre 2023



Au cours de la semaine du 4 septembre 2023 :

Habituellement, dans nos régions, la période actuelle est parmi les plus humides de l'année. Même si pour le moment, on n'enregistre pas de précipitations susceptibles de provoquer des submersions en milieux naturels, les étangs reprennent progressivement leur étiage d'hiver, ce qui provoque quelques submersions et éclosions d'œufs de moustiques mais encore à la marge. On note également des mises en eau volontaires notamment dans les 2 départements les plus concernés.

Durant la semaine du 4 septembre, près de 300 hectares ont été traités en zones humides. Le total des superficies traitées en 2023 s'élève à près de 15 000 hectares et reste très en dessous de la moyenne des 5 exercices précédents à pareille époque, qui s'élève à 22 800 ha, et même du minimum de 18 700 ha, qui date de 2021 à la même date.

Par ailleurs, suite aux dernières pluies orageuses, les nuisances imputables au moustique-

tigre se sont quelque peu intensifiées en zones urbanisées.

À compter du 11 septembre 2023 :

Même si sur certains territoires le niveau des populations de moustiques adultes *Aedes caspius* a augmenté, d'une manière générale et en dehors des deux ou trois situations identifiées ci-après, le risque de nuisance due aux moustiques issus des zones humides reste sensiblement le même, et cela d'autant si le vent annoncé se vérifie.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : Pas de nuisance forte avérée liée à *Aedes caspius*, en zones urbanisées autour de l'étang de Berre, même si quelques femelles pourraient se manifester sur les communes de Marignane et Châteauneuf-les-Martigues, suite aux dernières éclosions. À l'embouchure du Grand-Rhône, le résultat des évaluations démontre une nuisance forte au sud de l'agglomération de Port-Saint-Louis-du-Rhône, avec une progression lente des moustiques adultes vers le centre-ville.

On note que Salin-de-Giraud est, à ce jour, moins impacté par les déplacements de moustiques adultes, du fait de l'éloignement des zones de reproduction liées à l'influence de la mer.

Selon les conditions météorologiques dans les prochains jours, un risque de nuisance est possible et plus significatif à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

► **Gard** : La situation reste stable et inchangée dans l'ensemble des communes, à l'exception d'Aigues-Mortes, qui subit une nuisance forte dans le cœur de ville, due aux *Aedes caspius* : à la suite d'une mise en eau généralisée des anciens salins de la Murette et du marais de la Maison du Grand site, une importante éclosion d'œufs a été constatée sur une douzaine d'hectares. Des traitements ont été mis en œuvre, dans des conditions peu favorables, et des émergences résiduelles se sont produites. Les moustiques adultes ont gagné la ville par le secteur des Salins et par le rempart sud. La nuisance sera sensible durant quelques jours.

Ailleurs, des traitements localisés sont intervenus sur des mises en eau volontaires : plusieurs traitements antilarvaires ont été effectués à Saint-Laurent-d'Aigouze et à Saint-Gilles, à l'aide de différents moyens, tels que le drone.

► **Hérault** : Quelques moustiques *Aedes caspius* adultes sont présents au niveau des dunes et de la pinède de La Grande-Motte, ainsi qu'à Carnon, suite aux dernières éclosions survenues dans les zones humides proches. On observe également une nuisance résiduelle localisée provenant des affûts de chasse. Celle-ci se fait sentir au gré des belles journées, surtout en fin d'après-midi, sur le territoire des communes de Vendres, Agde, Vias ou encore Portiragnes, particulièrement en dehors des zones agglomérées, même si certains moustiques adultes arrivent à piquer dans les quartiers périphériques.

► **Aude** : Les irrigations ont baissé d'intensité, même si sur l'étang de Marseillette on enregistre, notamment, la mise en eau des affûts de chasse. Quelques moustiques *Aedes caspius* adultes résiduels sont présents sur cet étang asséché, mais le niveau de leur population reste contrôlé au regard des multiples éclosions d'œufs, provoquées par la submersion des terres depuis plusieurs mois.

La tendance « humide » se poursuit et requiert un suivi permanent de la fluctuation des niveaux d'eau dans les zones humides littorales, au niveau des complexes lagunaires.



Quelques traitements antilarvaires terrestres ont été nécessaires. À Fitou, on note la présence de quelques nuisances résiduelles.

► **Pyrénées-Orientales** : Sur le territoire de Salses-le-Château, on observe au sein de la commune une présence d'*Aedes caspius* adultes assez forte au niveau des zones humides et moindre en zones urbanisées, pour le moment. Compte-tenu des vents marins dominants, ces moustiques pourraient toucher la partie nord du village, mais l'orientation des vents devrait tourner rapidement et ralentir ces « migrations ».

Une élévation du niveau d'eau dans certaines zones humides du pourtour de l'étang de Salses, ainsi qu'au niveau du Bourdigou-sud, à Toreilles, s'est opérée suite aux vents marins. Les premières larves apparaissent et les prospections sont en cours.

